

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation
et de l'Enseignement Professionnels

Institut National
de la Formation Professionnelle

Gestion des Ressources en Eau

*Agent technique
d'entretien et d'exploitation
des réseaux d'alimentation
en eau potable*

Programme d'études

Janvier 2006

République Algérienne Démocratique et Populaire

**Ministère de la Formation
et de l'Enseignement Professionnels**

**Institut National
de la Formation Professionnelle**

Gestion des Ressources en Eau

***Agent technique
d'entretien et d'exploitation
des réseaux d'alimentation
en eau potable***

Programme d'études

Janvier 2006

Le projet a été réalisé avec l'appui du gouvernement du Canada agissant par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

ÉQUIPE DE DIRECTION

Direction algérienne du projet

Nouar Bourouba, Directeur
Coordonnateur national du projet

INFP El Biar Alger

Wassila Hadjadj, Directrice des études

INFP El Biar Alger

Direction canadienne du projet

Jocelyne Bergeron, Directrice du projet

CIDE Montréal

Germain Voyer, Directeur terrain du projet

CIDE Montréal

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Animation de l'atelier

Toufik Saadna, Chargé d'études, Méthodologue IFP Sétif

Spécialistes de contenu

Hocine Slimani, Formateur INFP Alger

Azzedine Benoudina, Formateur INSFP Batna

Mohamed Djeddar, Formateur CFPA Chaabet El Ham Ain Témouchent

Abdelhamid Hamidi, Formateur CFPA Chaabet El Ham Ain Témouchent

Ali Brahimi, Formateur INSFP Khemis Méliana

Formation technico-pédagogique et soutien à l'élaboration du programme

Louis Gagnon, Conseiller technique

Commission scolaire des Grandes-Seigneuries

AVANT PROPOS

La situation économique et sociale de l'Algérie exige plus que jamais, la redynamisation du système de formation professionnelle, par la mise en place de nouvelles stratégies permettant à notre secteur de jouer un rôle prépondérant dans la relance économique du pays.

Dans le contexte d'une économie de marché, il ne s'agit pas uniquement de vouloir former de la main-d'œuvre, mais encore faut-il connaître les exigences et les besoins du marché du travail. On doit donc savoir quels genres de qualifications donner aux personnes à former et quelle quantité de personnes à former dans chaque domaine d'activités économiques, pour que l'offre du système de formation soit en adéquation avec les besoins des entreprises.

Dans cette perspective, les autorités algériennes ont sollicité la contribution du Canada pour une expérimentation de l'approche par compétences. Intitulé : « Appui à l'expérimentation de l'approche par compétences dans le secteur de la formation professionnelle en Algérie », ce projet a pour finalité, l'appui aux efforts de la réalisation d'une réforme du système de formation professionnelle, orientée vers l'acquisition des compétences en vue d'exercer un métier ou une profession.

D'une durée de deux ans (2004-2006), le projet de coopération vise d'une part, l'expérimentation d'une ingénierie de formation professionnelle dans quatre filières : Froid et Climatisation, Arts et Industries Graphiques, Mécanique Automobile et Gestion des Ressources en Eau et, d'autre part, la sensibilisation et l'accompagnement des autorités algériennes pour déterminer les tenants et les aboutissants de cette expérimentation.

Le projet comprend donc quatre volets .

Le volet A qui, par des séminaires de sensibilisation, vise à informer et à sensibiliser les intervenants du système de formation et de l'enseignement professionnels à l'ingénierie de formation liée à l'approche par compétences.

Le volet B qui offre un support, au regard des quatre secteurs retenus, dans la réalisation d'études de planification et dans la réalisation d'une nomenclature des emplois et métiers ; un appui est également fourni dans la réalisation d'études sur l'égalité entre les sexes en formation professionnelle.

Le volet C qui vise l'expérimentation de l'ingénierie de formation, plus particulièrement, le développement de programmes et de supports de formation, dans les quatre secteurs retenus.

Le volet D qui vise l'information et la sensibilisation des autorités responsables du système de formation à l'ingénierie de gestion liée à l'approche par compétences.

Le Projet d'appui à l'expérimentation de l'approche par compétences dans le secteur de la formation professionnelle se déroule dans un esprit de coopération marqué par une longue relation de partenariat entre le Canada et l'Algérie. Le projet a été réalisé avec l'appui du gouvernement du Canada agissant par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
BUTS DU PROGRAMME	2
TABLEAU SYNTHÈSE DU PROGRAMME	4
LISTE DES COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION	5
PRÉSENTATION DE LA MATRICE DES COMPÉTENCES	6
MATRICE DES COMPÉTENCES	7
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	9

INTRODUCTION

Le programme *Agent d'entretien et d'exploitation de réseaux d'alimentation en eau potable* est le résultat des travaux entrepris dans le cadre d'un projet algéro-canadien visant l'expérimentation de l'approche par compétences dans le contexte de la formation professionnelle algérienne.

Le programme a été élaboré suivant une approche par compétences¹ qui exige, notamment, la participation de partenaires du milieu du travail et de l'éducation. Il s'agit d'une approche pédagogique dans laquelle les cibles principales de la formation sont des compétences précises, plutôt que des contenus disciplinaires. De plus, l'acquisition de ces compétences est balisée par des standards prédéterminés.

Le programme tient compte de facteurs tels que la situation de travail et les besoins de formation. Il vise une formation à la fois accessible, fonctionnelle et polyvalente, permettant une plus grande capacité d'adaptation au marché du travail et facilitant la mobilité de la main-d'œuvre.

Dans le présent document on trouve :

- les buts du programme *Agent d'entretien et d'exploitation de réseaux d'alimentation en eau potable*;
- le tableau synthèse du programme;
- la liste des compétences visées par la formation;
- la matrice des compétences;
- les objectifs opérationnels.

La formation professionnelle s'appuie sur des responsabilités partagées entre, d'une part, le Ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, qui assume l'élaboration des programmes et des guides d'accompagnement et, d'autre part, les établissements d'enseignement, qui assurent l'application des programmes et l'évaluation des apprentissages.

Le programme constitue le cadre de référence à l'intérieur duquel les enseignantes et les enseignants sont appelés à exercer leur profession. Il délimite leurs interventions pédagogiques en précisant les objectifs d'apprentissage à atteindre avec les élèves. La réussite du programme assure à l'élève la qualification nécessaire à l'exercice de son métier en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail, et la teneur de ses apprentissages contribue à lui donner une certaine polyvalence.

¹ Une compétence est un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (connaissances, habiletés de divers domaines, perceptions, attitudes, etc.).

BUTS DU PROGRAMME

Ce programme vise à former des *agents techniques en entretien et exploitation de réseaux d'alimentation en eau potable*.

Buts du programme

La formation d'*Agent d'entretien et d'exploitation de réseaux d'alimentation en eau potable* vise à donner les qualifications nécessaires à une personne qui aura à veiller au bon fonctionnement de cette infrastructure qui s'étale sur plusieurs kilomètres entre la ressource en eau et les usagers (consommateurs).

Pour l'agent d'entretien et d'exploitation de réseaux d'alimentation en eau potable, les canalisations, accessoires et ouvrages de stockage d'eau, n'ont aucun secret.

Ce métier exige beaucoup de disponibilité pour l'agent :

- il est présent en permanence sur le terrain pour assurer les dépannages urgents (ruptures de canalisations);
- il s'occupe au quotidien, des fuites qui peuvent survenir tout au long du réseau;
- il assure le branchement de nouveaux clients sur le réseau, comme il effectue la pose des conduites, des branchements particuliers, des raccordements, la pose de compteurs, la mise sous pression ainsi que la mise en rinçage;
- il contrôle l'état des réservoirs et des canalisations, le niveau d'eau dans les réservoirs et dans les bâches de stockage;
- il manœuvre les vannes et vide les canalisations si les travaux l'exigent. Il utilise le corrélateur acoustique pour détecter les éventuelles fuites sur le réseau et contrôle l'efficacité de la chloration en mesurant le résiduel de chlore dans l'eau;
- il s'assure de la sécurité sur les chantiers lorsque ceux-ci se trouvent sur la voie publique. Dans pareil cas, il assure la pose de protections, de barrières, de cônes et de panneaux. Il doit également porter un gilet réfléchissant.

L'agent exerce principalement ses activités au sein des entreprises de gestion et d'exploitation des réseaux de distribution d'eau potable et au sein d'entreprises qui réalisent des chantiers dans leur ensemble (terrassment, alimentation et distribution d'eau, pose de canalisations).

Il réalise la pose et l'entretien des canalisations et accessoires pour des réseaux d'eau potable ainsi que la pose de fourreaux pour les réseaux secs.

À partir de documents techniques ou de consignes verbales et écrites, qui lui sont transmises par le chef de chantier, et en utilisant les moyens matériels qui lui sont affectés, l'agent effectue, avec la collaboration d'autres membres de l'équipe, l'entretien des différents constituants des réseaux en respectant les règles de l'art, les consignes de sécurité et les normes de qualité.

Il intervient sur des réseaux existants pour des réparations quels que soient leur type (fonte, béton, PVC, PEHD, etc.) et leur diamètre.

La mise en oeuvre de ces réseaux peut nécessiter la pose de blindages, en fonction de la nature du terrain et de la profondeur de la tranchée, et l'utilisation d'engins de levage pour la mise en place des blindages, canalisations ou accessoires.

L'agent exerce principalement son activité dans des tranchées. De ce fait il doit veiller en permanence au respect des règles de sécurité.

Le travail s'exerce généralement à l'extérieur, dans des conditions météorologiques parfois difficiles (froid, pluie, vent, forte chaleur), parfois en hauteur (ponts, viaducs) ou dans des ouvrages souterrains (galeries, tunnels). Le travail peut être nocturne (délai, circulation, travaux de réparation, recherche de fuites).

Les chantiers se situent en site dégagé (rural) ou en milieu encombré (urbain) avec la présence d'autres réseaux existants (assainissement, gaz, téléphone).

Pour des chantiers éloignés, l'activité se fera en déplacement. Ceux-ci peuvent être fréquents et le travail implique parfois des horaires adaptés (journée continue).

De plus, le programme d'études *Agent d'entretien et d'exploitation de réseaux d'alimentation en eau potable* vise à :

1. rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire lui permettre de réaliser correctement, avec des performances acceptables au seuil d'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités inhérentes à la profession;
2. favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par une connaissance du marché du travail en général ainsi qu'une connaissance du contexte particulier de la profession choisie;
3. favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne, soit :
 - lui permettre de développer son autonomie ainsi que sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - lui permettre de développer sa faculté d'expression, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence;
4. favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant d'adopter une attitude positive à l'égard des changements et de se donner des moyens pour gérer sa carrière.

TABLEAU SYNTHÈSE DU PROGRAMME

La durée du programme est de 1365 heures. De ce nombre, 780 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier et 585 heures, à l'acquisition de compétences générales liées à des activités de travail ou de vie professionnelle. Le programme est divisé en 16 modules dont la durée varie de 30 heures à 120 heures. Cette durée comprend le temps consacré à l'évaluation des apprentissages aux fins de la sanction des études et à l'enseignement correctif.

Numéro du module	Titre du module	Durée en (heures)
01	Métier et formation	30
02	Santé, sécurité et environnement	45
03	Exploitation de l'outil informatique	60
04	Information graphique	90
05	Dessins des schémas et croquis	90
06	Alignement d'une conduite d'AEP	90
07	Assemblage d'éléments de conduites	120
08	Branchements particuliers	120
09	Raccordements	120
10	Travaux d'entretien sur un réseau d'AEP	120
11	Entretien des ouvrages de stockage	90
12	Communication en milieu de travail	30
13	Équipements de la station de pompage	90
14	Recherche d'emploi	30
15	Détection des fuites	120
16	Intégration en milieu de travail	120

LISTE DES COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

1. Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.
2. Prévenir les atteintes à l'environnement, à la santé et à la sécurité des travailleurs.
3. Exploiter l'outil informatique.
4. Consulter l'information technique graphique.
5. Représenter des schémas et des croquis.
6. Aligner une conduite d'AEP.
7. Assembler des éléments de conduites.
8. Réaliser des branchements particuliers.
9. Réaliser des raccordements.
10. Effectuer des travaux d'entretien sur un réseau de distribution d'eau potable.
11. Effectuer les travaux d'entretien des ouvrages de stockage.
12. Communiquer en milieu de travail.
13. Vérifier périodiquement les équipements de la station de pompage.
14. Rechercher un emploi.
15. Détecter les fuites sur un réseau de distribution d'eau potable.
16. S'intégrer au milieu de travail.

PRÉSENTATION DE LA MATRICE DES COMPÉTENCES

La matrice des compétences met en évidence les relations entre :

- les compétences générales, qui correspondent à des activités de travail ou de vie professionnelle, et les compétences particulières, qui sont propres au métier;
- les grandes étapes du processus de travail et les compétences particulières.

La matrice permet de voir les liens qui unissent les éléments placés à l'horizontale et ceux placés à la verticale. Le symbole (O) marque un lien entre une compétence générale et une compétence particulière. Le symbole (Δ) marque un lien entre une étape du processus de travail et une compétence particulière. Lorsque le symbole est noirci, cela indique que l'on tient compte d'un tel lien dans la formulation de l'objectif opérationnel visant une compétence particulière.

MATRICE DES COMPÉTENCES

MATRICE DES COMPÉTENCES																	
				COMPÉTENCES GÉNÉRALES								PROCESSUS					
AGENT D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION DE RÉSEAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE 1 365 H COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	N° de la compétence	Type d'objectif	Durée (h)	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	Prévenir les atteintes à l'environnement, à la santé et à la sécurité des travailleurs	Exploiter l'outil informatique	Consulter l'information technique graphique	Représenter des schémas et croquis	Aligner une conduite d'AEP	Réaliser des raccordements	Communiquer en milieu de travail	Rechercher un emploi	Organiser le travail	Effectuer le travail	Vérifier la qualité du travail	Assurer la remise en état	Rédiger un rapport
Numéro de la compétence				1	2	3	4	5	6	9	12	14					
Type d'objectif				S	S	C	C	C	C	C	S	C					
Durée (h)				30	45	60	90	90	90	120	30	30					
Assembler les éléments de conduites	7	C	120		●	●	●	●	●	●	○	●	▲	▲	▲	▲	▲
Réaliser des branchements particuliers	8	C	120		●	●	●	●	●	●	○	●	▲	▲	▲	▲	▲
Effectuer des travaux d'entretien sur un réseau de distribution d'eau potable	10	C	120		●		●		●	●	○	●	▲	▲	▲	▲	△
Effectuer des travaux d'entretien des ouvrages de stockage	11	C	90		●	●	●		●	●	○	●	▲	▲	▲	▲	△
Vérifier périodiquement les équipements de la station de pompage	13	C	90		●		●		●	●	○	●	▲	▲	▲	▲	△
Détecter les fuites sur un réseau de distribution d'eau potable	15	C	120		●	●	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	△
S'intégrer au milieu de travail	16	S	120		●	●	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	▲
				○ Lien fonctionnel en situation de travail								△ Lien fonctionnel en situation de travail					
				● Application sur le plan pédagogique								▲ Application sur le plan pédagogique					

PRÉSENTATION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectif

L'objectif traduit la partie opérationnelle de la compétence à acquérir selon des exigences précises et en termes pratiques pour l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation. L'objectif est défini en fonction d'un comportement ou d'une situation.

➤ **Objectif défini en fonction d'un comportement**

L'objectif défini en fonction d'un comportement est relativement fermé et il décrit les actions et les résultats attendus de l'élève. Il comprend les cinq composantes suivantes :

- *l'énoncé de la compétence* présente le comportement global attendu à la fin des apprentissages effectués à l'intérieur d'un module;
- *le contexte de réalisation* renseigne sur la situation de mise en œuvre de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail;
- *les critères généraux de performance* définissent des exigences qualitatives ou quantitatives d'ordre général, liées à l'accomplissement d'une tâche ou d'une activité. Ils se rattachent à l'ensemble ou à plusieurs des précisions, et font ressortir des éléments importants à considérer pour l'apprentissage et pour l'évaluation;
- *les précisions sur le comportement attendu* décrivent les précisions essentielles d'une compétence sous la forme de comportements particuliers. Elles précisent soit les grandes étapes de mise en œuvre, soit les principales composantes de la compétence;
- *les critères particuliers de performance* définissent des exigences à respecter et se rattachent à une précision. Ils font ressortir des éléments importants à considérer pour l'apprentissage et pour l'évaluation.

➤ **Objectif défini en fonction d'une situation**

L'objectif défini en fonction d'une situation est relativement ouvert et il décrit les phases d'une situation éducative dans laquelle l'élève est placé. Les produits et les résultats varient selon les personnes. L'objectif défini en fonction d'une situation comprend les cinq composantes suivantes :

- *l'énoncé de la compétence* présente une intention à poursuivre tout au long de la démarche d'apprentissage;
- *les précisions sur l'intention poursuivie* mettent en évidence l'essentiel de la compétence et permettent ainsi une meilleure compréhension de l'intention poursuivie;
- *le plan de mise en situation* décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Il comporte habituellement trois phases : une phase d'information, une phase de réalisation et une phase d'auto-évaluation;
- *les conditions d'encadrement* définissent les balises à respecter et les moyens à mettre en place par les enseignants, à la fois pour permettre aux élèves d'effectuer les apprentissages et pour assurer un encadrement équivalent à l'ensemble des élèves. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières à l'organisation pédagogique ou matérielle;
- *les critères de participation* décrivent les exigences que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur des actions exprimant la participation et non sur des résultats préétablis démontrant l'acquisition de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases du plan de mise en situation.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

MÉTIER ET FORMATION

Module no : 01

Durée : 30 heures

Objectif opérationnel de situation

Énoncé de la compétence

Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.

Précisions sur l'intention poursuivie

- Évaluer le choix de son orientation professionnelle.
- Connaître la réalité du métier.
- Comprendre les particularités du projet de formation.

Plan de mise en situation

1. Phase d'information

- S'informer sur le marché du travail correspondant au domaine des métiers de l'eau : perspectives d'emploi, rémunération, possibilités d'avancement et de mutation, critères et processus de sélection des candidats et des candidates.
- S'informer sur la nature et les exigences de l'emploi (tâches, conditions de travail, critères d'évaluation, droits et responsabilités des travailleurs et des travailleuses) au cours de visites, d'entrevues, de rencontres d'information animées par un représentant ou une représentante de l'industrie, d'examen, de documentation, etc.
- S'informer sur la formation d'agent technique en entretien et exploitation de réseaux d'AEP : programme d'études, démarche de formation, modes d'évaluation et sanction des études.

2. Phase de réalisation

- Inventorier les habiletés, aptitudes, attitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier.
- Vérifier la concordance entre le programme d'études et la situation de travail en entretien et exploitation de réseaux d'AEP.
- Faire part de ses premières réactions en ce qui a trait au métier et à la formation.
- Voir la possibilité de créer son entreprise ou de travailler à son compte.
- Présenter les données recueillies ainsi que sa perception du métier et de la formation.

3. Phase d'auto-évaluation

- Faire un bilan de ses goûts, de ses aptitudes, de ses connaissances du domaine et de ses qualités personnelles.
- Comparer son bilan avec les exigences liées à la formation et à l'exercice du travail en entretien et exploitation de réseaux d'AEP.
- Reconnaître les forces qui faciliteront son travail ainsi que les faiblesses qu'il faudra pallier.
- Donner les raisons qui motivent son choix de poursuivre ou non la démarche de formation.

MÉTIER ET FORMATION Module no : 01	Durée : 30 heures
Objectif opérationnel de situation	
Conditions d'encadrement	
▪ Privilégier les échanges d'opinions entre les élèves et favoriser l'expression de toutes et de tous. ▪ Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées. ▪ Permettre aux élèves d'avoir une vision juste du métier et de la formation. ▪ Fournir aux élèves les moyens d'évaluer avec honnêteté et objectivité leur orientation professionnelle. ▪ Organiser des visites d'entreprises représentatives des principaux milieux de travail en entretien et exploitation de réseaux d'AEP ▪ Assurer la disponibilité de la documentation pertinente : renseignements sur les entreprises et sur le métier, programmes de formation, guides, etc. ▪ Organiser des rencontres avec des spécialistes du métier.	
Critères de participation	
1. Phase d'information	
▪ Recueille de l'information sur la majorité des sujets à traiter.	
2. Phase de réalisation	
▪ Donne son opinion sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier. ▪ Présente sa perception du métier et du programme d'études en faisant le lien avec les données recueillies.	
3. Phase d'auto-évaluation	
▪ Présente un bilan de ses goûts, de ses aptitudes, de ses connaissances du domaine ainsi que de ses qualités personnelles. ▪ Justifie sa décision quant au fait de poursuivre ou non le programme de formation.	

SANTÉ, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

Module no : 02

Durée : 45 heures

Objectif opérationnel de situation

Énoncé de la compétence

Prévenir les atteintes à l'environnement, à la santé et à la sécurité des travailleurs.

Précisions sur l'intention poursuivie

- Développer le souci de préserver l'environnement.
- Développer une attitude responsable à l'égard des menaces à la santé et la sécurité.
- Être conscient ou consciente de l'importance du respect des normes.
- Reconnaître une situation ou un comportement dangereux et les mesures préventives applicables.
- Développer le souci de préserver la qualité de l'eau de consommation.

Plan de mise en situation

1. Phase d'information

- S'informer des normes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement dans le secteur de l'eau.
- S'informer des risques inhérents au métier d'agent technique en entretien et exploitation de réseaux d'AEP et des moyens de prévention.
- Prendre connaissance du rôle des organismes oeuvrant en matière de santé, de sécurité au travail et de respect de l'environnement, dans le secteur de l'eau.
- S'informer sur les normes de qualité de l'eau.
- Prendre connaissance de la réglementation (code des eaux).

2. Phase de réalisation

- Reconnaître les caractéristiques d'une zone de travail sécuritaire.
- Reconnaître un comportement sécuritaire sur un chantier.
- Reconnaître les risques de danger provenant des installations, de l'équipement, des matières premières et des outils ainsi que les mesures préventives applicables.
- Reconnaître les mesures à prendre en cas d'accident.

3. Phase d'auto-évaluation

- Présenter un bilan contenant :
 - un résumé des connaissances et habiletés nouvellement acquises;
 - une évaluation de sa propre attitude à l'égard de la santé et de la sécurité au travail ainsi que de l'environnement;
 - les objectifs et les moyens à prendre pour s'améliorer.

Conditions d'encadrement

- Fournir les sources d'informations nécessaires.
- Inviter des personnes-ressources spécialisées dans certains aspects de la santé et de la sécurité au travail ainsi que de la préservation de l'environnement.
- Exploiter de façon optimale, le matériel audiovisuel.
- Créer des mises en situation représentatives de la réalité du métier en entretien et exploitation de réseaux d'AEP.
- Intervenir auprès des élèves qui posent des gestes dangereux au moment des simulations.
- Encourager la participation de tous les élèves au moment des discussions.
- Guider la démarche d'évaluation des élèves en leur fournissant des outils (tel un questionnaire) pour faciliter l'analyse de leur expérience et la détermination de leurs objectifs.

SANTÉ, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

Module no : 02

Durée : 45 heures

Objectif opérationnel de situation

Critères de participation

1. Phase d'information

- Consulte les sources d'informations mises à sa disposition.

2. Phase de réalisation

- Décrit des caractéristiques d'un poste de travail ergonomique.
- Dresse une liste de comportements observés et reconnaît leur niveau de risque.
- Énonce des principes d'un comportement sécuritaire.
- Dresse une liste de risques liés aux installations, à l'équipement et aux outils ainsi que de mesures préventives applicables.

3. Phase d'auto-évaluation

- Présente un bilan contenant :
 - un résumé des connaissances et habiletés nouvellement acquises;
 - une évaluation de sa propre attitude à l'égard de la santé et de la sécurité au travail ainsi que de l'environnement;
 - les objectifs et les moyens à prendre pour optimiser son rendement tout en préservant sa santé, sa sécurité et l'environnement.

EXPLOITATION DE L'OUTIL INFORMATIQUE Module no : 03 Durée : 90 heures	
Objectif opérationnel de comportement	
Énoncé de la compétence Exploiter l'outil informatique.	Contexte de réalisation À partir : - de situations de travail nécessitant l'exploitation de l'outil informatique. À l'aide : - d'un ordinateur et des logiciels de bureautique les plus courants sur le marché ; - de la documentation technique pertinente.
Critères généraux de performance ▪ Respect des procédures pour assurer la protection des données. ▪ Utilisation correcte de la terminologie française et anglaise propre à chaque logiciel. ▪ Travail méthodique.	
Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
1. Préparer son poste de travail.	- Branchements effectués de façon appropriée et sécuritaire. - Vérification du fonctionnement des périphériques après leur installation. - Pertinence des correctifs apportés - Organisation fonctionnelle et ergonomique du poste de travail.
2. Exploiter les fonctions de base d'un système d'exploitation.	- Configuration et personnalisation sommaires du poste de travail. - Utilisation appropriée des principaux outils du système d'exploitation. - Gestion organisée et pratique des répertoires ainsi que des fichiers.
3. Produire un court document par traitement de texte.	- Création correcte du fichier. - Mise en page correcte du document. - Insertion correcte des objets dans la page. - Impression correcte du document.
4. Produire un document avec un tableur.	- Création correcte du fichier. - Disposition correcte des données. - Saisie correcte des formules mathématiques. - Exploitation judicieuse des formules préétablies. - Choix judicieux du type de graphique.
5. Naviguer sur l'Internet.	- Utilisation correcte des commandes de logiciels de navigation. - Utilisation efficace des moteurs de recherche. - Gestion efficace des courriels.

INFORMATION GRAPHIQUE Module no : 04 Durée : 90 heures	
Objectif opérationnel de comportement	
Énoncé de la compétence Consulter l'information technique graphique.	Contexte de réalisation À partir : - d'un dossier technique et de directives. À l'aide : - d'un ordinateur et d'un logiciel spécialisé; - d'instruments de mesure et de lecture.
Critères généraux de performance ▪ Interprétation juste des symboles et des signes conventionnels. ▪ Utilisation de la terminologie appropriée. ▪ Souci de détail.	
Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
1. Lire des plans.	- Identification précise des différents types de plans. - Identification juste de l'usage des types de plans. - Identification juste des symboles et signes conventionnels. - Interprétation juste de l'information du cartouche. - Détermination précise des dimensions des angles, des échelles, des coordonnées, des cotes et orientations.
2. Lire un profil.	- Détermination précise des altitudes, des angles, des pentes et des distances. - Interprétation juste du tableau de renseignements. - Concordance appropriée entre le profil et le plan.
3. Exploiter un S.I.G.	- Utilisation correcte des principaux outils simples et couramment utilisés. - Extraction de la zone d'intervention et des renseignements appropriés. - Mise à jour judicieuse des informations de la zone et des ouvrages d'intervention.

DESSINS DES SCHEMAS ET CROQUIS Module no : 05 Durée : 90 heures	
Objectif opérationnel de comportement	
Énoncé de la compétence Représenter des schémas et croquis.	Contexte de réalisation À partir : - d'un dossier technique et de directives. À l'aide : - d'instruments de dessin; - d'un logiciel de dessin.
Critères généraux de performance ▪ Respect des symboles et des signes conventionnels. ▪ Netteté des traits. ▪ Utilisation de la terminologie appropriée.	
Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
1. Réaliser des croquis.	- Présence des détails essentiels. - Respect de la proportionnalité.
2. Réaliser des schémas.	- Logique de la représentation. - Clarté de l'information technique. - Propreté des schémas.

ALIGNEMENT D'UNE CONDUITE D'A.E.P		Durée : 90 heures
Module no : 06		
Objectif opérationnel de comportement		
Énoncé de la compétence Aligner une conduite d'AEP.	Contexte de réalisation - À partir d'un dossier technique. - À l'aide d'instruments de topographie. - À l'aide d'une calculatrice. - À l'aide de chaux en poudre ou de peinture.	
Critères généraux de performance ▪ Utilisation correcte des instruments. ▪ Utilisation de la terminologie appropriée. ▪ Respect des méthodes de travail.		
Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance	
1. Organiser le travail.	- Détermination précise du travail à effectuer. - Choix des instruments topographiques appropriés. - Estimation réaliste de la durée du travail. - Mobilisation de la brigade topographique.	
2. Effectuer la mise en station.	- Positionnement correct des appareils. - Stabilité du trépied. - Réglage précis des paramètres.	
3. Matérialiser le tracé de la conduite.	- Emplacement approprié des piquets. - Précision de la lecture. - Orientation correcte du porte mire. - Rangement correct des appareils de topographie.	

ASSEMBLAGES D'ÉLÉMENTS DE CONDUITES		Durée : 120 heures
Module no : 07		
Objectif opérationnel de comportement		
Énoncé de la compétence Assembler les éléments de conduites.	Contexte de réalisation - À partir de documents et directives techniques. - À l'aide d'un poste à souder. - À l'aide d'une électro-soudeuse. - À l'aide d'outillage nécessaire.	
Critères généraux de performance ▪ Respect des règles de santé et sécurité du travail. ▪ Respect des consignes des constructeurs. ▪ Utilisation correcte de l'outillage. ▪ Utilisation de la terminologie appropriée. ▪ Étanchéité correcte des assemblages. ▪ Souci de la précision.		
Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance	
1. Effectuer le collage des conduites en PVC.	- Propreté de l'endroit du collage. - Choix de la colle. - Uniformité des épaisseurs des couches de colle. - Respect du temps de séchage. - Respect du procédé de collage. - Préparation appropriée des surfaces à encoller.	
2. Effectuer un électro-soudage.	- Manipulation correcte de l'électro-soudeuse. - Préparation correcte des embouts.	
3. Effectuer un soudage à l'arc électrique.	- Choix de l'électrode approprié. - Respect des normes de réglage du poste à souder. - Absence des yeux de poisson. - Régularité du cordon de soudage. - Respect de la technique de soudage.	
4. Effectuer un filetage.	- Choix de la filière appropriée. - Longueur appropriée du filetage. - Vérification de la compatibilité de deux filetages.	
5. Effectuer un assemblage par brides.	- Juxtaposition des brides. - Respect du couple dynamométrique de serrage. - Choix du joint approprié. - Mise en place correcte des joints.	

ASSEMBLAGES D'ÉLÉMENTS DE CONDUITES	
Module no : 07	Durée : 120 heures
Objectif opérationnel de comportement	
6. Effectuer un assemblage par emboîtement.	- Juxtaposition précise des deux bouts. - Emplacement correct du joint. - Nettoyage et lubrification appropriés des embouts. - Emboîtement progressif de deux éléments. - Longueur d'emboîtement appropriée.

BRANCHEMENTS PARTICULIERS Module no : 08 Durée : 120 heures	
Objectif opérationnel de comportement	
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Réaliser des branchements particuliers	- À partir d'une demande de branchement. - À l'aide de l'équipement, des outils et de la matière d'œuvre nécessaire. - À l'aide d'un plan de réseau. - À l'aide des équipiers nécessaires. - À l'aide de l'équipement de protection individuelle.
Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
1. Organiser le travail.	- Détermination précise du travail à effectuer. - Choix approprié du matériel et des matériaux. - Mobilisation de la brigade d'intervention appropriée. - Estimation réaliste du temps du travail.
2. Préparer l'aire de travail.	- Mise en place correcte du périmètre de sécurité. - Localisation précise de la conduite principale. - Ouverture de la tranchée conformément aux normes techniques. - Conduite complètement mise à sec.
3. Percer la conduite principale.	- Endroit approprié du perçage. - Diamètre approprié du perçage. - Choix de la méthode de perçage approprié.
4. Installer les accessoires, la tuyauterie et le compteur.	- Respect de l'ordre de l'installation. - Respect de la technique d'assemblage. - Vérification précise de la conformité des accessoires. - Respect des consignes du constructeur.
5. Effectuer la mise en service.	- Vérification de l'étanchéité du branchement. - Vérification précise du fonctionnement du compteur. - Ouverture progressive de la vanne de la conduite principale. - Rinçage et stérilisation appropriées de l'installation. - Pertinence des correctifs apportés.

BRANCHEMENTS PARTICULIERS Module no : 08		Durée : 120 heures
Objectif opérationnel de comportement		
6. Assurer la remise en état des lieux.	- Remblaiement par couches successives de la tranchée. - Compactage approprié de chacune des couches. - Respect des couches de remblaiement. - Reconstitution exacte des couches du corps de la chaussée.	
7. Rédiger un rapport.	- Description détaillée des travaux exécutés. - Précision des relevés, des anomalies et des obstacles rencontrés.	

RACCORDEMENTS Module no : 09 Durée : 120 heures	
Objectif opérationnel de comportement	
Énoncé de la compétence Réaliser des raccordements.	Contexte de réalisation - À partir d'une demande de raccordement. - À partir des consignes du cahier de charge. - À l'aide d'instruments de mesure et d'outils appropriés. - À l'aide de pièces de raccordement. - À l'aide d'équipement de protection individuelle et collective.
Critères généraux de performance ▪ Respect des règles de santé et de sécurité. ▪ Utilisation correcte de l'outillage et de l'équipement. ▪ Utilisation de la technologie appropriée. ▪ Respect des délais d'exécution.	
Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
1. Organiser le travail.	- Détermination précise du travail à effectuer. - Choix approprié des moyens matériels mis en œuvre. - Mobilisation de la brigade d'intervention appropriée. - Estimation réaliste du temps de travail. - Détermination précise de l'environnement.
2. Préparer la zone des travaux.	- Mise en place du périmètre de sécurité. - Repérage exact du point de raccordement. - Excavation conforme aux normes techniques. - Mise à sec de la conduite principale.
3. Couper la conduite principale.	- Précision du tracé du repérage. - Régularité des sections de coupe. - Précision de la coupe.
4. Installer les accessoires et la conduite de raccordement.	- Positionnement approprié des accessoires de raccordement. - Respect de l'ordre de montage. - Respect de la technique d'assemblage.
5. Effectuer la mise en service.	- Vérification précise de l'étanchéité du raccordement. - Remplissage progressif de la conduite principale. - Rinçage et stérilisation appropriés du raccordement. - Pertinence des correctifs apportés.

RACCORDEMENTS Module no : 09		Durée : 120 heures
Objectif opérationnel de comportement		
6. Assurer la remise en état des lieux.	- Remblaiement par couches successives de la tranchée. - Compactage approprié de la tranchée. - Reconstitution exacte des couches du corps de la chaussée.	
7. Rédiger un rapport.	- Description détaillée des travaux exécutés. - Précision des anomalies et obstacles rencontrés.	

TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR UN RÉSEAU D'AEP Module no : 10 Durée : 120 heures	
Objectif opérationnel de comportement	
Énoncé de la compétence Effectuer des travaux d'entretien sur un réseau de distribution d'eau potable..	Contexte de réalisation - À partir de consignes de programmes d'entretien. - À l'aide des plans et schémas de montage. - À l'aide des outils de montage appropriés. - À l'aide de la matière d'œuvre et des appareils appropriés. - À l'aide de l'équipement de protection individuelle et collective.
Critères généraux de performance ▪ Respect des règles de santé et de sécurité. ▪ Utilisation correcte de l'outillage et de l'équipement. ▪ Utilisation de la terminologie appropriée. ▪ Respect des délais d'exécution des travaux. ▪ Respect des techniques de travail. ▪ Respect du protocole d'entretien.	
Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
1. Organiser le travail.	- Recensement précis des canalisations et des accessoires. - Choix approprié du matériel et de la matière d'œuvre. - Mobilisation de l'équipe de travail appropriée.
2. Effectuer la préparation des solutions de désinfection.	- Dosage précis des solutions. - Respect du temps de réaction. - Respect de l'utilisation de chaque solution.
3. Effectuer l'entretien des canalisations et de leurs accessoires.	- Mise en place correcte du périmètre de sécurité. - Choix de la technique d'entretien appropriée. - Respect des normes de désinfection. - Respect de l'ordre de montage et de démontage. - Vérification minutieuse de l'état des éléments de canalisation. - Pertinence des correctifs apportés.
4. Effectuer l'entretien des compteurs d'eau.	- Respect de l'ordre de montage et de démontage. - Pertinence des correctifs apportés. - Vérification précise du fonctionnement du compteur.
5. Rédiger un rapport.	- Description exhaustive des travaux effectués. - Description précise des anomalies rencontrées.

ENTRETIEN DES OUVRAGES DE STOCKAGE Module no : 11 Durée : 90 heures	
Objectif opérationnel de comportement	
Énoncé de la compétence Effectuer les travaux d'entretien des ouvrages de stockage.	Contexte de réalisation - À partir de consignes. - À l'aide des plans et schémas de montage. - À l'aide des outils, matière d'œuvre et appareils appropriés. - À l'aide de l'équipement de protection individuelle.
Critères généraux de performance ▪ Respect des règles de santé et sécurité. ▪ Utilisation correcte de l'outillage et de l'équipement. ▪ Respect du délai d'exécution des travaux. ▪ Utilisation de la terminologie appropriée	
Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
1. Organiser le travail.	- Détermination précise des ouvrages de stockage. - Choix du matériel et de la matière d'œuvre appropriés. - Mobilisation de l'équipe de travail appropriée. - Estimation réaliste du temps de travail.
2. Nettoyer les parois des réservoirs.	- Respect du temps de vidange. - Élimination complète des dépôts et moisissures.
3. Inspecter l'état physique de l'ouvrage.	- Détection précise des fissures et anomalies dans les parois. - Vérification visuelle de l'ampleur des fissures. - Signalement précis des anomalies rencontrées.
4. Badigeonner les parois des réservoirs.	- Préparation correcte du badigeon. - Uniformité et nombre approprié des couches. - Couverture complète des parois. - Respect des normes de mise en service de l'ouvrage.
5. Entretenir les accessoires et les équipements du réservoir.	- Contrôle précis de l'état des accessoires et des équipements. - Respect de l'ordre de montage et de démontage. - Pertinence des correctifs apportés.
6. Rédiger un rapport.	- Description précise des anomalies rencontrées. - Carnet d'entretien dûment rempli.

COMMUNICATION EN MILIEU DE TRAVAIL Module no : 12	Durée : 30 heures
Objectif opérationnel de situation	
Énoncé de la compétence	
Communiquer en milieu de travail.	
Précisions sur l'intention poursuivie	
▪ Comprendre l'importance de la communication pour le travail de l'agent en AEP. ▪ Appliquer des principes et des techniques de communication. ▪ Être conscient de ses forces et de ses limites quant à sa façon de communiquer.	
Plan de mise en situation	
1. Phase d'information	
▪ S'informer de la structure hiérarchique dans une entreprise de production et de distribution d'eau. ▪ Prendre connaissance des éléments permettant une communication efficace et des obstacles à la communication. ▪ Examiner les moyens de s'intégrer à une équipe de travail et de maintenir des relations harmonieuses. ▪ S'informer sur la communication avec la clientèle.	
2. Phase de réalisation	
À partir de jeux de rôle, expérimenter des situations normales et difficiles dans lesquelles on doit : transmettre de l'information; recevoir de l'information; consulter sur des sujets; donner son avis sur des sujets, et ce avec :	
▪ des collègues; ▪ des supérieurs; ▪ des clients.	
3. Phase d'auto-évaluation	
▪ Faire le bilan de ses points forts et de ses points faibles relativement à sa façon de communiquer avec des collègues, des supérieurs, des clients. ▪ Faire le bilan des habiletés acquises dans ce module. ▪ Indiquer des moyens à prendre pour s'améliorer en matière de relations professionnelles.	
Conditions d'encadrement	
▪ Créer un climat de confiance et d'ouverture. ▪ Utiliser de façon importante les techniques du jeu de rôle et de simulation dans des mises en situation représentatives du milieu du travail. ▪ Faciliter les échanges d'opinions par l'utilisation des techniques d'animation. ▪ Encourager et soutenir les élèves éprouvant des difficultés à communiquer. ▪ Encourager les élèves à expérimenter de nouveaux comportements. ▪ Privilégier le travail en sous-groupes en s'assurant que les personnes peuvent, à tour de rôle, participer à des situations et les observer. ▪ Fournir des grilles facilitant l'observation et l'analyse des mises en situation. ▪ Guider la démarche d'évaluation des élèves, en ce qui a trait à leur façon de communiquer, en leur fournissant des outils appropriés (questionnaires ou grilles d'analyse).	

COMMUNICATION EN MILIEU DE TRAVAIL	
Module no : 12	Durée : 30 heures
Objectif opérationnel de situation	
Critères de participation	
1. Phase d'information	
▪ Consulte les sources d'information mises à sa disposition. ▪ Recueille des données. ▪ Participe aux activités d'information.	
2. Phase de réalisation	
▪ Manifeste le souci d'apprendre en participant avec sérieux aux activités. ▪ Utilise les outils d'observation et d'analyse fournis. ▪ Accepte d'expérimenter différents rôles.	
3. Phase d'auto-évaluation	
▪ Présente un bilan de sa façon de communiquer.	

EQUIPEMENTS DE LA STATION DE POMPAGE	
Module no : 13	Durée : 90 heures
Objectif opérationnel de comportement	
Énoncé de la compétence Vérifier périodiquement les équipements de la station de pompage.	Contexte de réalisation - À partir de directives et consignes. - À l'aide des notices techniques du GEP. - À l'aide de schémas de montage du GEP. - À l'aide d'instruments de mesures nécessaires. - À l'aide des équipements de protection individuelle.
Critères généraux de performance ▪ Respect des règles de santé et de sécurité. ▪ Utilisation correcte des instruments de mesures. ▪ Respect des normes techniques. ▪ Utilisation de la terminologie appropriée.	
Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
1. Organiser le travail.	- Détermination précise du travail à effectuer. - Choix de l'outillage et instruments appropriés. - Estimation réaliste du temps de travail.
2. Prendre des lectures des appareils de mesures.	- Précision des lectures des appareils de mesures. - Évaluation juste du fonctionnement des équipements.
3. Faire des entretiens mineurs.	- Vérification minutieuse d'étanchéité. - Lubrification appropriée des équipements. - Vérification routinière du fonctionnement des accessoires. - Pertinence des correctifs apportés.
4. Rédiger un rapport.	- Description précise des anomalies rencontrées. - Carnet d'entretien dûment rempli.

RECHERCHE D'EMPLOI Module no : 14 Durée : 30 heures	
Objectif opérationnel de comportement	
Énoncé de la compétence Rechercher un emploi.	Contexte de réalisation - À l'aide de la documentation appropriée.
Critères généraux de performance ▪ Respect des normes de présentation des documents écrits. ▪ Qualité de la communication écrite et orale.	
Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
1. Planifier sa recherche d'emploi.	- Inventaire exhaustif des employeurs potentiels. - Réalisme des emplois postulés en fonction des exigences du marché du travail. - Utilisation efficace des sources d'information.
2. Rédiger un curriculum vitae.	- Présentation chronologique de ses activités. - Pertinence des informations présentées. - Données complètes et concises. - Respect de l'orthographe et de la grammaire.
3. Rédiger une lettre de demande d'emploi.	- Pertinence du texte au regard de l'emploi postulé.
4. Passer une entrevue de sélection.	- Préparation appropriée de l'entrevue. - Apparence et maintien corrects. - Pertinence des réponses et des interventions.

DÉTECTION DE FUITES Module no : 15 Durée : 120 heures	
Objectif opérationnel de comportement	
Énoncé de la compétence Détecter des fuites sur un réseau de distribution d'eau potable.	Contexte de réalisation À partir : - d'une demande. À l'aide : - de l'équipement de protection individuelle; - d'un détecteur de fuites; - des appareils de mesure; - du matériel d'excavation ; - de plans et de schémas.
Critères généraux de performance ▪ Respect des règles de santé et de sécurité. ▪ Utilisation correcte de l'outillage et de l'équipement. ▪ Utilisation de la terminologie appropriée. ▪ Respect du délai d'exécution.	
Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
1. Organiser l'intervention.	- Mobilisation de la brigade d'intervention. - Choix judicieux du mode de collecte de l'information relative à la fuite.
2. Localiser la fuite.	- Collecte des informations appropriées. - Installation correcte du périmètre de sécurité. - Manipulation efficace du détecteur. - Interprétation pertinente des signaux émis par le corrélateur acoustique. - Détermination précise de l'endroit de la fuite.
3. Rédiger un rapport.	- Description précise des anomalies rencontrées. - Description détaillée des travaux réalisés.

INTÉGRATION AU MILIEU DE TRAVAIL Module no : 16	Durée : 120 heures
Objectif opérationnel de situation	
Énoncé de la compétence S'intégrer au milieu de travail.	
Précisions sur l'intention poursuivie ▪ Se familiariser avec la réalité de l'exercice du métier. ▪ Intégrer les connaissances, les habiletés, les attitudes et les habitudes acquises durant la formation. ▪ Prendre conscience des changements de perception qu'entraîne un stage en milieu de travail.	
Plan de mise en situation 1. Phase d'information ▪ Prendre connaissance de l'information et des modalités relatives au stage. ▪ Effectuer les démarches pour obtenir une place de stagiaire. ▪ Prendre connaissance de l'organisation physique du lieu de stage. 2. Phase de réalisation ▪ Observer le contexte de travail : type d'installation, structure de l'entreprise, équipement, évolution technologique, conditions de travail, relations interpersonnelles, santé et sécurité. ▪ S'intégrer à l'équipe de travail. ▪ Effectuer différentes tâches professionnelles ou participer à leur exécution. ▪ Produire un bref rapport de ses observations sur le contexte de travail et sur les principales tâches effectuées dans l'entreprise. ▪ Tenir un journal de bord faisant état des tâches effectuées au cours du stage. 3. Phase d'auto-évaluation ▪ Établir des liens entre ses interventions en milieu de travail et les connaissances acquises en cours de formation. ▪ Discuter de la justesse de sa perception du métier avant et après le stage : milieu de travail, pratiques professionnelles. ▪ Discuter des conséquences du stage sur le choix d'un emploi (aptitudes et goûts).	
Conditions d'encadrement ▪ Fournir aux élèves les moyens permettant de favoriser le choix judicieux d'un lieu de stage. ▪ Maintenir une collaboration étroite entre l'école et l'entreprise. ▪ Favoriser l'observation et l'exécution de tâches professionnelles variées. ▪ Assurer l'encadrement périodique des élèves. ▪ S'assurer de la supervision des stagiaires par une personne responsable au sein de l'entreprise. ▪ Intervenir efficacement et avec diligence en cas de difficultés ou de problèmes. ▪ Favoriser les échanges de points de vue ainsi que la possibilité d'expression pour tous les élèves.	

INTÉGRATION AU MILIEU DE TRAVAIL

Module no : 16

Durée : 120 heures

Objectif opérationnel de situation

Critères de participation

1. Phase d'information

S'informe sur l'organisation pratique du stage et les responsabilités qui lui sont attribuées.

2. Phase de réalisation

- Respecte les politiques de l'entreprise concernant les activités qu'on l'autorise à exécuter en tant que stagiaire et les horaires de travail.
- Participe à l'exécution de tâches du métier.
- Note dans son journal de bord ses observations sur les tâches exécutées.

3. Phase d'auto-évaluation

- Partage son expérience en milieu de travail.

